

CSRH PPL: la coupe est pleine

Depuis plusieurs mois le syndicat SUD n'a eu de cesse de dénoncer les dégradations des conditions de travail pour les agents. La direction du CSRH, dans le cadre du dialogue social, est pour autant restée sourde à toutes ces alertes, lâchant de ci de là des « on vous entend »... « on est bien conscients des difficultés »...mais aussi « les nouveaux process reprennent de l'activité »... « le nombre d'agents gérés diminue »... Tout cela résonne comme un aveu d'impuissance face à l'inéluctable demande de productivité du Groupe !



États de paie ??? La montagne a accouché d'une souris !

Mais c'est bien sur le terrain et au quotidien que les agents souffrent !!! Chaque jour nous devons pallier aux manques de personnel, aux déficiences du schéma d'organisation mis en place à la suite de la création des CSRH début 2021.

Ainsi, malgré les promesses et les espoirs de la direction avec la fameuse liste des 34 états, les interrogations et les difficultés liées à leur traitement perdurent encore et toujours. Car ce n'est pas avec cette ancienne liste « balancée » à la va vite par la DSRH et quelque peu retouchée par les CSRH que le quotidien va s'améliorer.

En 2021, les nouveaux process M@vieRH vont continuer à affluer mais force de constater que le traitement des états issus des premières fonctionnalités n'est toujours pas bien défini !

Nous demandons donc un véritable accompagnement dans la prise en main des nouveaux process issus de M@vieRH et dans le traitement des états.

« Emplois ? Vous avez dit emplois ??... ça devrait couper!!! »

Et ce ne sont pas les perspectives de l'emploi qui vont rassurer les agents ! L'an dernier encore, la saignée a été forte avec le départ de 19 collègues. Les quelques arrivées bienvenues de nouveaux TRHP ne purent, malgré tout, pallier la perte de l'expérience et de l'expertise des agents partis. Nous savons déjà, malgré le refus de la direction de communiquer sur la GPEC, que 2021 sera au minimum dans la lignée des années précédentes.

Nous avons même appris lors de la dernière plénière que chaque départ intervenu sur le site du Mans ne serait pas compensé. Sans aucune vergogne la direction a annoncé « accompagner les agents » mais ne laissant comme perspective que la lente mais inexorable fermeture du site.

Nous avons mis en garde la direction des risques psychosociaux liés aux incertitudes de la situation des agents.

Nous revendiquons le comblement de toutes les vacances d'emploi sur chaque site du CSRH PPL.

Et tout ça en télétravail !

Tous ces efforts depuis des mois ont été effectués dans un contexte de crise sanitaire. La direction n'a eu d'autre choix que d'autoriser les agents à télétravailler. Or il existe un accord à La Poste encadrant cette pratique de travail. Mais là encore la direction n'a pas donné suite aux revendications légitimes du personnel quand celui-ci demande le respect de cet accord !

A SUD nous demandons l'accès au télétravail dans les conditions telles que définies dans l'accord national : versement de la prime pour compenser les frais inhérents au télétravail, octroi de titres restaurants...

Au même moment...

Et pendant ce temps-là, la direction ne cesse de s'enorgueillir des résultats des enquêtes de satisfaction « clients »... répétant à l'envi sa volonté de rester sur la plus haute marche du podium et brandissant une coupe chimérique !

Et pendant ce temps-là la direction ne cesse de communiquer sur les objectifs de subrogation à atteindre d'ici la fin 2021 mais ne donnant aucun moyen supplémentaire aux agents !

La direction file tout droit vers ses objectifs de rentabilité fixés par la DSRH, sous le regard bienveillant du Groupe La Poste et de la CDC, le tout nouvel actionnaire.

N'en doutons pas, chaque CSRH sera ausculté par la DSRH à l'aune des performances fixées par la Direction Nationale.

Le benchmark tant décrié par SUD est bel et bien en train de se mettre en place au détriment des agents.



La direction nous a reçu(e)s ce matin en audience dans le cadre du préavis déposé. Les 5 embauches annoncées ne suffiront pas à pallier les nombreux départs prévus en 2021 (9 identifiés à ce jour). Nous avons également abordé tous les sujets du préavis. Les réponses apportées (cf. le compte rendu) sont toujours insuffisantes au regard du large mécontentement manifesté ces dernières semaines.

SUD appelle tous les agents du CSRH PPL à être en grève le mardi 16 février 2021. Un piquet de grève devant le site de l'île Mabon sera organisé dès 7h30.